



Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



pays d'**ORTHE**
et **ARRIGANS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques



Réunion des groupes de travail

PAPI Adour aval – Identification des actions du PEP Adour aval

- . Présentation des conclusions de l'état des lieux du territoire*
- . Présentation de l'atelier participatif*

Document rédigé et diffusé par Loïc GREGORUTTI, le 27/06/2023

Objectif de la matinée de travail

Identifier les besoins du territoire en proposant des études et actions à inscrire dans le PEP selon les axes du PAPI

Objectif de la matinée de travail

9h - 9h30 : accueil café

10h - 10h30 : présentation de l'état d'avancement du PAPI

10h30 - 12h30 : session de travail collectif



La démarche de PAPI

Démarche partagée par l'ensemble des acteurs d'un territoire dont l'objectif est la mise en œuvre d'un programme d'actions traitant de façon équilibrée et cohérente, tous les axes de la politique de prévention des inondations.

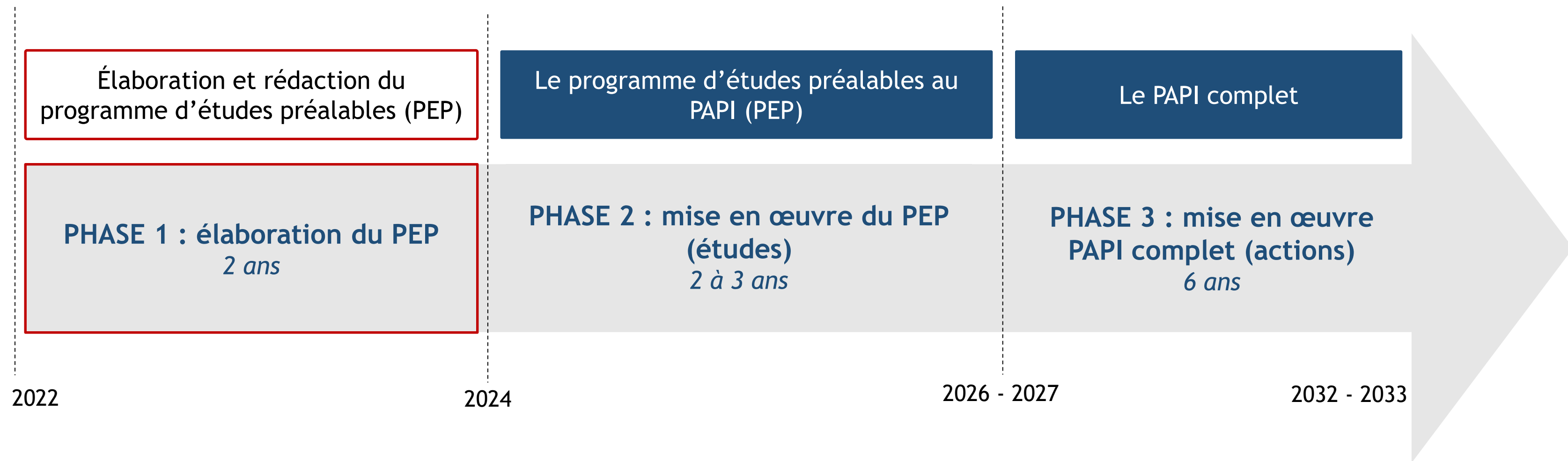
- ↳ Outil porté par les acteurs locaux en collaboration avec l'état
- ↳ Mise en œuvre d'une gestion intégrée des risques d'inondation, pensée à l'échelle du sous bassin versant de l'Adour maritime

⇒ Réduire les conséquences dommageables des inondations

- Démarche portée par l'Institution Adour en partenariat avec les Départements 40 et 64, la CCPOA, CCMACS, CCS, CAPB, et le SMBAM



Retour sur les étapes de l'élaboration du PEP au PAPI Adour aval



Étapes d'élaboration du programme d'études préalables au PAPI Adour aval

2022

2024

nov. 2022 - mai 2023

avril - déc. 2023

janv. - juin 2024

juil. - nov. 2024

Etat des lieux et diagnostic du territoire

Groupes de travail pour définir la stratégie et identifier des études et actions

Rédaction des fiches actions

Rédaction du dossier de candidature et dépôt du dossier

Réunion ateliers thématiques
(27/06/2023)



Les 7 axes du PAPI Adour aval



Financement des actions PAPI

- Subventions de l'Etat issues du Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM)
- Quelques exemples de participation financière du FPRNM :
 - Etudes : 50%
 - Acquisition de bien en zone inondable : 100%
 - Travaux de réduction de vulnérabilité sur le bâti : 80 %
 - Travaux sur les ouvrages : 40%
- Aides financières pouvant être complétées par d'autres partenaires financeurs (AEAG, Région/FEDER, etc.)

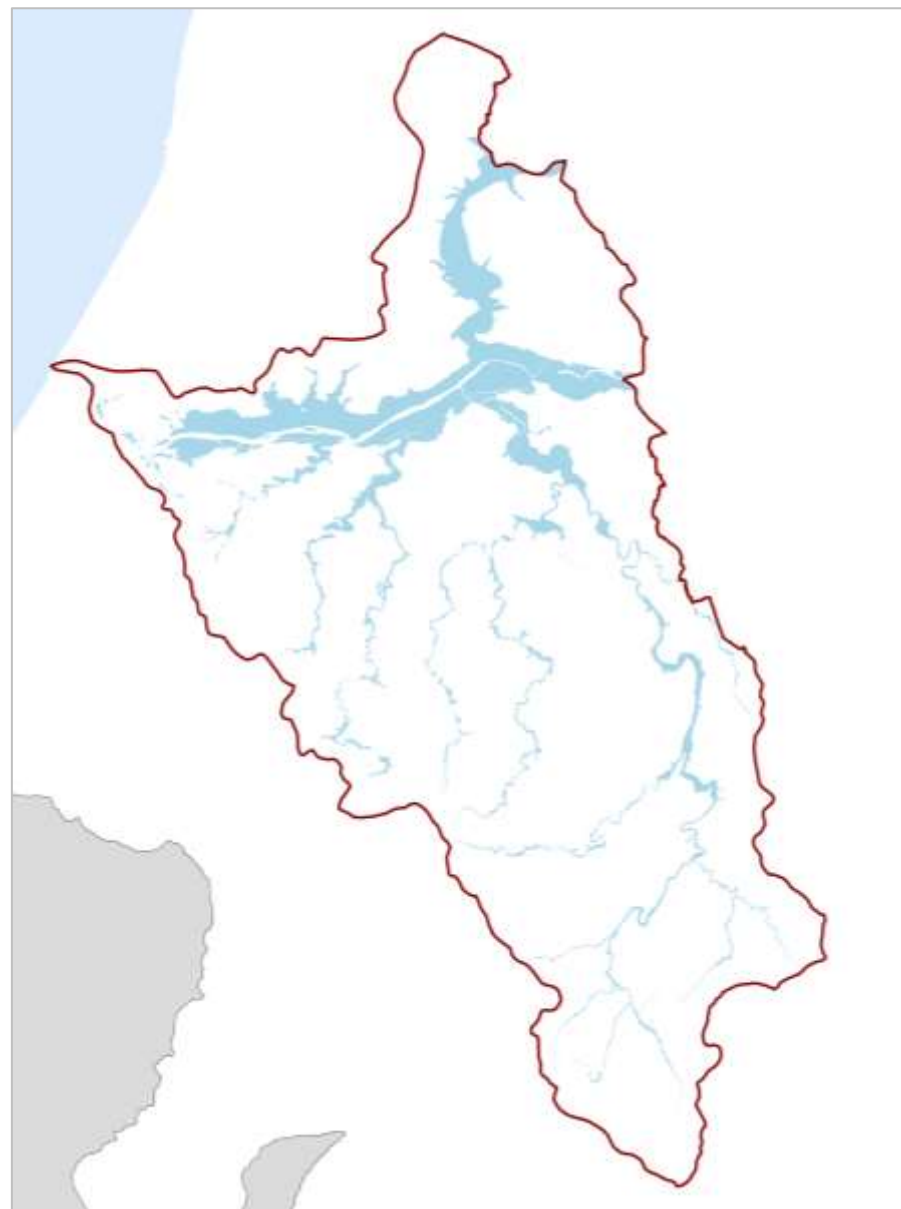


Connaissance du risque

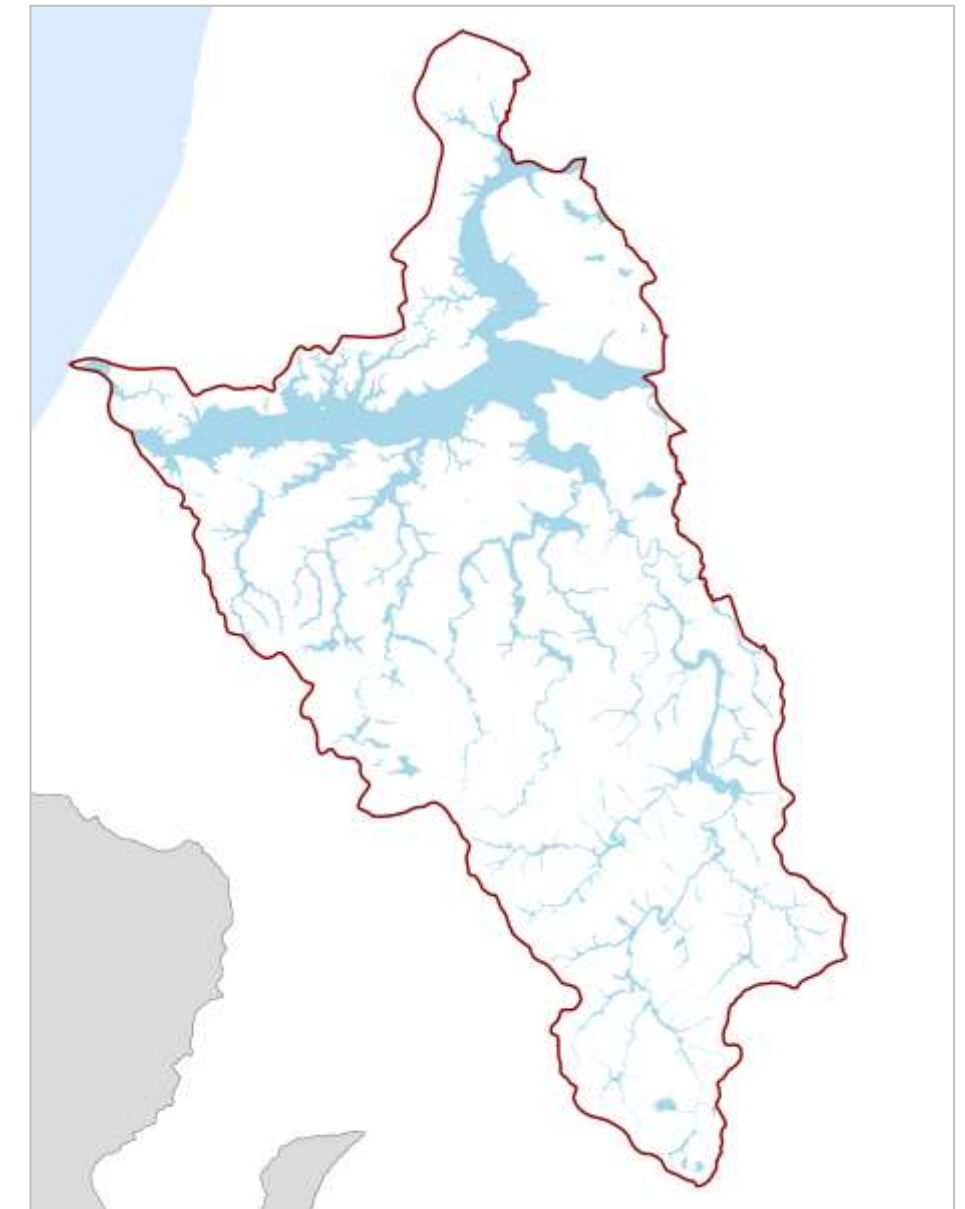
Cahier des charges PAPI impose de déterminer le risque selon 3 types d'aléa :



Q10-Q30 (TRI, AZI et études)



Q100 (PPRi et AZI)



Q>100-Q1000 (EAIP)



Conclusion de l'état des lieux

Connaissance du risque selon un aléa Q100 : les enjeux



5 525 personnes



5 276 bâtis, dont :

- 1 612 logements
- 5 établissements scolaires
- 1 maison de retraite



18 hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, locations de biens privés, aires de camping-car



76 km² de parcelles cultivées, dont :

- 40% de culture de maïs
- 29% de prairie
- 3% de vergers



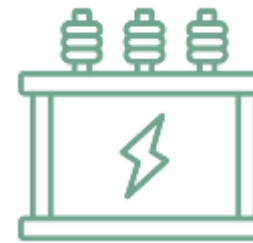
3 302 entreprises

- 2 450 à 4 584 salariés



645 km voie de communication :

- 9 km de bretelles et autoroutes
- 12 km de voie ferrée
- 47 km de sentier pédestre
- 267 km de routes départementales
- 305 km de chemin et routes empierrées



222 installations électriques :

- 200 de transformateurs électriques
- 1 poste source
- 1 de centrale hydroélectrique



17 édifices historiques (immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables)



Rechercher des solutions de réduction du risque

La concertation pour construire une stratégie partagée et participative

Étapes de rencontres et d'échanges

- Janvier 2023 : première réunion du COPIL
- Avril 2023 : première réunion du COTECH (EPCI-FP, Départements, Syndicat)
- Juin 2023 : réunion de présentation du PAPI à Saint-Palais (communes du BV de la Bidouze)
- Echanges continues et réunions techniques avec les acteurs du territoire (DREAL, EPCI, gémapiens, acteurs réseaux, SPC, services urbanisme, voirie, etc.)

Étape de travail collectif

- Première réunion des groupes de travail

Identifier les besoins du territoire en proposant des études et actions à inscrire dans le PEP selon les axes du PAPI



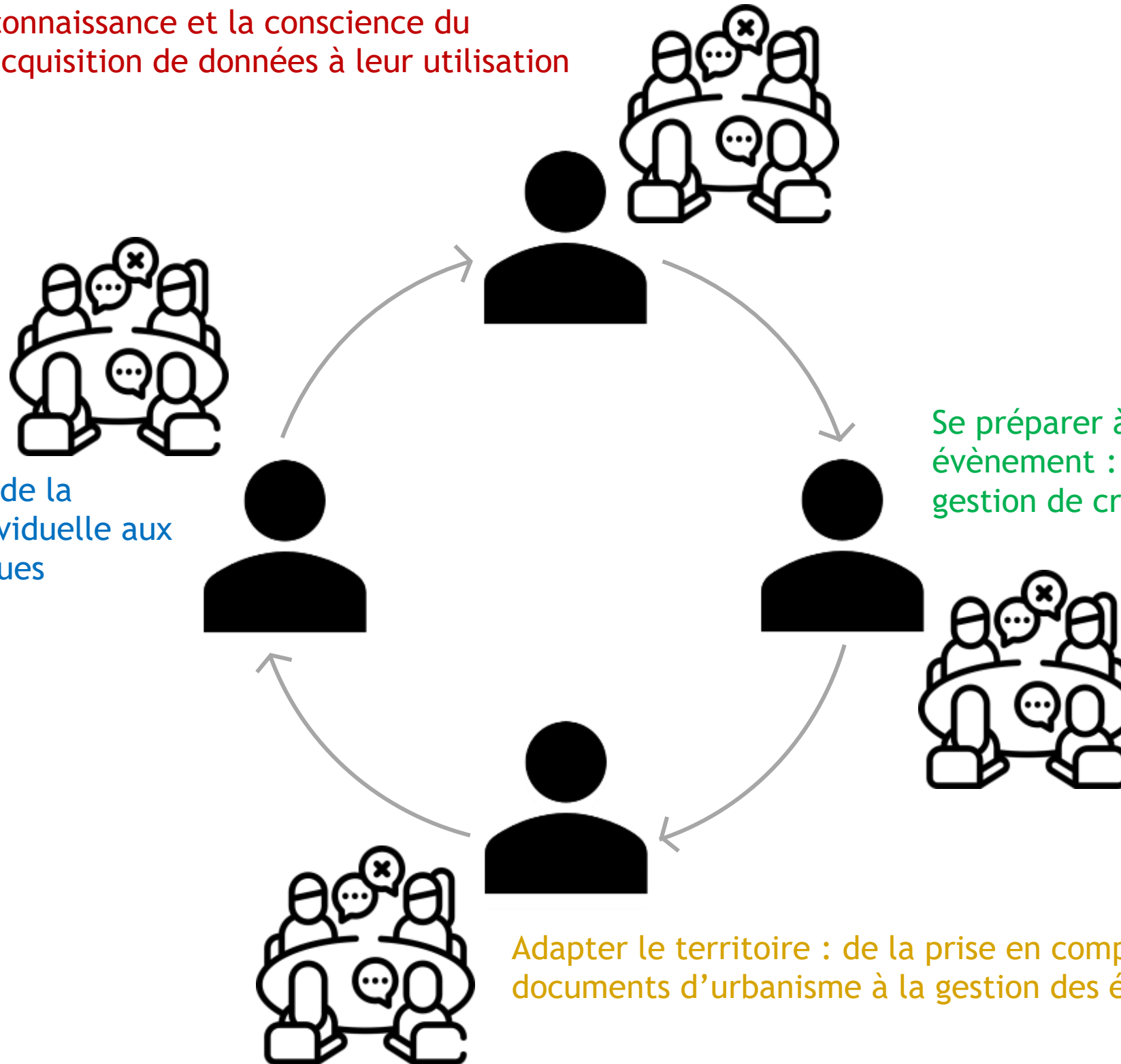
Fonctionnement des groupes de travail

Améliorer la connaissance et la conscience du risque : de l'acquisition de données à leur utilisation

Se protéger face à l'inondation : de la réduction de la vulnérabilité individuelle aux ouvrages de protection hydrauliques

Adapter le territoire : de la prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme à la gestion des écoulements

Se préparer à une inondation et répondre à un événement : de la surveillance des crues à la gestion de crise



Fonctionnement des groupes de travail

Etape 1 : Echanges et réflexion

Chaque animateur est rattaché à une thématique. Les groupes sont fixes, l'animateur se déplace de groupe en groupe.

Chaque groupe échange et propose des actions (**que faire ?**) sur chacune des thématiques.
20 à 30 minutes/thématiques.

Les actions et objectifs associés, sont à inscrire sur une « feuille idée » (rédaction IA).

A la fin du temps imparti, chaque animateur range les « feuilles idée » du groupe dans l'enveloppe et passe à la table suivante sans montrer les feuilles du précédent groupe.



Fonctionnement des groupes de travail

Etape 2 : Restitution collective

Lorsque l'animateur revient au premier groupe, toutes les « feuilles idées » sont sorties de l'enveloppe.

Chaque groupe prend connaissance des idées et établit une synthèse des études/actions inscrites sur les feuilles en les classant par grand ensemble (titre, objectif, échelle géographique, etc.).

15 à 20 minutes/groupe

La synthèse est restituée par l'animateur à tous les participants

moins de 5 minutes/synthèse

